



## Traité Nazir

### Michna 2 - Chapitre 9

נִזְרֵר שָׁגֵילָח, וּנוֹדֵעַ שֶׁהוּא טָמֵא--אִם טָומַא הִדּוּה, סּוֹתֵר; אִם טָומַאת הַתְּהוּם, אִינוֹ סּוֹתֵר. אִם עַד שְׁלָא גִּילָּח--בּין כֶּר וּבּין כֶּר, סּוֹתֵר. כִּיצְדָּק: יָרַד לִטְבּוֹל בְּמִעֵרָה, וּנְמָצָא מַתְּ צָפָע עַל פִּי הַמִּעֵרָה--טָמֵא. נְמָצָא מַושְׁקָע בְּקַרְקָע הַמִּעֵרָה--יָרַד לְהַקָּרָר, טָהוֹר; לִיטָהָר מַטּוֹמַאת הַמַּתָּ, טָמֵא--שְׁחַזְקַת טָמֵא טָמֵא, וְחַזְקַת טָהוֹר טָהוֹר, שְׁرָגְלִים לְדָבָר.

[Si] un Nazir s'est rasé puis a appris qu'il est impur. Si c'est une impureté connue [de tous] il perd [les jours de Nézirout qu'il a déjà comptés].

Et si c'est une impureté inconnue [de tous], il ne perd pas [les jours de Nézirout qu'il a déjà comptés].

Si c'est avant de se raser [que le Nazir appris qu'il est impur], dans un cas comme dans l'autre il perd [les jours de Nézirout qu'il a déjà comptés].

Comment [le cas se présente-t-il] ?

Il est descendu se tremper dans [l'eau d']une grotte et [après cette immersion] a trouvé un cadavre flottant sur l'eau. [Dans un tel cas] il est impur.

Si on a trouvé [un cadavre] enfoui dans le sol de la grotte : [dans un tel cas], s'il s'est baigné pour se rafraîchir, il est pur, [mais, s'il s'est baigné] pour se purifier d'une impureté causée par un mort, il est impur ; Car [sans preuve du contraire] on maintient quelqu'un d'impur dans son statut d'impur et quelqu'un de pur dans son statut de pur. Cela est logique ainsi.

### La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)

